

FOIRE AUX QUESTIONS

PROBLÈMES

SOLUTIONS

ODEUR DÉSAGRÉABLE

Manque d'air, déchets trop tassés, trop d'humidité.

Rajouter des déchets secs, aérer le compost en le brassant.

INVASION DE MOUCHERONS

Déchets humides et riches en sucre (fruits) déposés à la surface du compost sans avoir été bien mélangés avec la matière brune.

Mélanger et couvrir de matière sèche.

COMPOST TROP SEC

Chaleur extérieure, manque de déchets humides.

Arroser et mélanger, ajouter des matières vertes et humides. En prévision de la pluie, laisser ouvert votre couvercle.

COMPOST RESTE FROID

Mauvais équilibre entre les matières brunes et vertes.

Ajouter des déchets verts à forte teneur en humidité, mélanger et aérer.

L'ÉCOSYSTÈME DU JARDIN

Les décomposeurs du compost (bactéries, champignons, vers de terre, larves de coléoptères, cloportes, myriapodes...) transforment vos déchets. La présence de ces micro-organismes et insectes est le signe d'un compost en bonne santé.

Pour vivre et continuer à transformer les déchets, ils ont besoin d'un apport constant en oxygène et d'une humidité suffisante. C'est pour cela qu'il faut mélanger les déchets secs et humides, remuer et arroser vos apports de temps en temps.

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR ?

Auprès du Service Infodéchet de la Communauté de communes :

04 84 510 620 - info.dechet@ccvba.fr

www.vallee-des-baux-alpilles.fr "mes démarches en ligne"



● Composteur en bois (en maison individuelle)

Deux types de composteurs de 150 et 400 litres sont mis à disposition avec une participation financière de 15€. Ils sont accompagnés de conseils, d'un guide, d'un bio seau et d'un mélangeur pour faciliter l'utilisation.

● Lombricomposteur en plastique recyclé

(en appartement ou en maison sans jardin)

C'est une technique de compostage rapide basée sur la digestion de nos déchets principalement de cuisine par des vers de terre spécifiques. Technique simple, compacte et sans odeurs, elle produit à la fois un jus de compost (lombrithé) de grande qualité et du compost appelé lombricompost. Un kit de lombricompostage est mis à disposition contre une participation financière de 20€. Il est accompagné de conseils, d'un guide, d'un petit râteau pour faciliter l'utilisation.

● Des composteurs collectifs

Ils sont également installés dans les communes volontaires du territoire et mis à disposition des habitants. Renseignez-vous directement auprès de notre collectivité.



04 84 510 620
info.dechet@ccvba.fr
www.vallee-des-baux-alpilles.fr
"mes démarches en ligne"

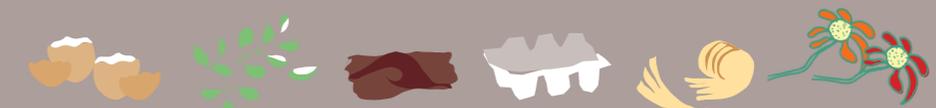


Soutenu par



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

AUREILLE - LES BAUX-DE-PROVENCE - EYGALIÈRES - FONTVIEILLE - MAS BLANC DES ALPILLES
MAUSSANE LES ALPILLES - MOURIÈS - LE PARADOU - SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS - SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE



LES RÈGLES D'OR DU COMPOST

LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Décomposition naturelle de la matière organique, le compostage transforme nos résidus alimentaires et nos résidus végétaux en compost, véritable allié de nos jardins.

Ils vous donneront un terreau de qualité pour vos plantations. Nous allégeons ainsi nos poubelles.

POURQUOI COMPOSTER ?

Valoriser : Stimuler naturellement vos plantes et amender les sols pour les rendre plus vivants et moins gourmands en eau.

Réduire : Incinérer nos déchets revient à brûler de l'eau (les matières organiques sont composées de 80% d'eau).

S'adapter : Depuis le 1^{er} janvier 2024 tous les déchets organiques doivent être traités ou valorisés. Ils ne peuvent plus être jetés dans les ordures ménagères. 1/3 des déchets de nos poubelles sont compostables.

7.

UTILISER

- Le compost doit être utilisé :
 - en mélange : 1/3 de compost et 2/3 de terre pour aérer vos sols et les enrichir.
 - en paillis nutritif : en disposant du compost au pied des arbres, il continuera à se dégrader. Le compost ne doit pas être utilisé pur sur les semis.



1.

CHOISIR LE BON EMPLACEMENT

- Dans votre jardin, de préférence à l'ombre et à l'abri du vent. Poser le directement au sol, sur un terrain plat (en tas ou à l'aide d'un composteur).
- ASTUCE :** Bêchez légèrement et arrosez un peu l'emplacement de votre composteur avant la pose pour un démarrage plus rapide du processus.



6.

RÉCUPÉRER

- Vous obtenez un humus naturel : le compost (entre 5 à 8 mois). Cette jolie matière brune et grumeleuse est située sur la partie basse qui touche le sol.

ASTUCE : Laissez dans le composteur un fond de compost mûr qui facilitera la décomposition des futurs déchets déposés.



2.

ÉQUILIBRER LES APPORTS

- 60% de déchets secs (jardin = carbone),
- 40% de déchets humides (cuisine = azote).



3.

METTRE DES PETITS BRANCHAGES

- Couper les branches en petits tronçons ou les broyer.



5.

MÉLANGER

- Cela facilitera le passage naturel de l'air et la décomposition.



4.

VÉRIFIER L'HUMIDITÉ

- Le compost doit toujours conserver son taux d'humidité. En été, si canicule, arrosez-le légèrement en lavant votre bio seau par exemple.



JE PEUX, JE NE PEUX PAS

DÉCHETS ACCEPTÉS OUI



- Épluchures et restes de tous les fruits et légumes abimés, coupés ou pourris

- Coquilles d'œuf écrasées

- Reste de légumes cuits, pâtes, riz (sans sauce)

- Feuilles mortes, fleurs fanées, coquilles de fruits secs

- Marc de café avec filtre et sachets de thé et infusion en papier (pas de capsule)

- Mouchoir en papier, essuie-tout blanc et boîte d'œufs en carton (découpée en morceaux)

- Fanes de légumes et autres déchets du potager

- Tonte de pelouse (en petites quantités) et branchages en petits tronçons ou broyés

DÉCHETS REFUSÉS NON

- Papiers imprimés, sacs et capsules biodégradables



- Litière et déjections d'animaux



- Sacs en plastiques, aluminium, verre, mégots, charbon de bois, poussière d'aspirateur



- Déchets alimentaires d'origine animale (viande, poisson, crustacés, produits laitiers...)



- Restes de repas en sauce (plats préparés)



ASTUCE : Pour vos végétaux volumineux, vous pouvez utiliser le service de broyage à domicile ou les déposer gratuitement dans la déchèterie la plus proche de chez vous.

